

AVIS DE CONCESSION

IDENTITE DE LA PERSONNE PUBLIQUE CONCEDANTE :

COMMUNE DE MARMAGNE 18500 MARMAGNE, Tél 02.48.26.84.01 Fax 02 48 26 05 80
Correspondant : Monsieur le Maire

OBJET : Contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation d'une micro-crèche

MODE DE PASSATION DU CONTRAT :

Contrat de concession passé en application des dispositions de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession.

La procédure est « ouverte ».

CODE CPV PRINCIPAL : 85312110-3

LIEU D'EXECUTION : Impasse du Tennis à MARMAGNE (18500)

CODE NUTS : FRB 01

DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Le contrat porte sur la gestion et l'exploitation d'une micro-crèche, sur le territoire de la Commune de MARMAGNE.

La micro-crèche est actuellement gérée sous forme de DSP, qui expire au 30 novembre 2018.

La Commune a décidé la construction d'un bâtiment communal basse consommation dédié à l'usage de cette micro crèche. Il est situé au cœur du village, à proximité de l'accueil périscolaire et à courte distance de l'école. L'ouverture a été effective le 29 août 2011.

Ce bâtiment est mis gracieusement à disposition du futur concessionnaire, pour permettre la gestion du service public d'accueil de jeunes enfants jusqu'à 6 ans, dans la limite de 10 enfants accueillis en même temps. Il s'agit d'un accueil permanent complété par un accueil occasionnel en halte-garderie.

Le détail des prestations est décrit dans le cahier des charges valant projet de contrat.

DUREE DE LA CONCESSION :

Durée en mois : 48 mois (4 ans) fermes, sans possibilité de tacite reconduction, à compter du 1^{er} décembre 2018 ou de la date à laquelle sera rendu exécutoire le contrat de concession

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES : voir règlement de consultation

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

- Budget détaillé du service : 50 %
- Valeur technique et méthodologique de la proposition : 25 %
- Valeur du projet pédagogique et éducatif : 25 %

Le concédant se réserve la possibilité de négocier les offres remises.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES ET OFFRES : selon les indications portées dans le règlement de consultation.

Langue utilisée pour la rédaction des candidatures, offres et documents de présentation : français

Unité monétaire utilisée : l'euro

CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Retrait du dossier sur support papier, gratuitement, auprès de la Mairie.

Le dossier complet pourra également être téléchargé sur le site de la commune : <http://www.marmagne.fr> ainsi que sur le profil d'acheteur : <https://www.marchespublics-idf-centre.fr>

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

MAIRIE DE MARMAGNE, Mail : secretaire.marmagne@orange.fr ou mairie.marmagne@wanadoo.fr

DATE de LIMITE de RECEPTION des CANDIDATURES ET DES OFFRES : MARDI 11 SEPTEMBRE 2018 à 17 heures

DATE d'ENVOI de l'AVIS aux PUBLICATIONS CHARGÉES de l'INSERTION : LUNDI 13 AOUT 2018